

Le Foyer S.A.



Rapport Annuel 2002



Situé au coeur de l'Europe Occidentale, le Grand-Duché de Luxembourg, carrefour de l'Europe, témoigne d'une histoire plus que millénaire.

En tant qu'ancienne terre stratégique, le Grand-Duché, avec une noblesse de campagne puissante, s'est doté d'un nombre considérable de châteaux et châteaux-forts construits à travers tout le pays, à des endroits stratégiques tels que promontoirs ou rochers. Convoité au fil des siècles par de nombreuses puissances étrangères, les invasions, conquêtes et instabilités politiques se sont succédées au cours de la longue histoire du Grand-Duché.

Par des transformations successives opérées au cours des siècles, le château-fort, à l'origine construction de défense militaire, s'est transformé en splendide et paisible demeure souvent entourée d'un jardin ou d'un parc d'une grande beauté. Ainsi, les styles qui se sont développés et que l'on retrouve aujourd'hui dans l'architecture des châteaux vont du style Renaissance, au Baroque, Rococo, Néo-classique à l'Art Nouveau des derniers Palais.

Actuellement, le paysage luxembourgeois compte, sur un territoire d'environ 2.600 km², soixante-seize châteaux et châteaux-forts, dont certains ont plus ou moins bien résisté aux assauts du temps.

Toutes ces demeures seigneuriales témoignent, par leur architecture et leur décor, de la création artistique de nos régions mais également européenne.

Nous vous invitons à travers quelques gravures à venir découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre pays symbolisée par les somptueuses demeures de nos ancêtres avec leurs histoires et légendes.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce rapport annuel.



“Palais Grand-Ducal”

Le Groupe Le Foyer est l'assureur n°1 au Grand-Duché de Luxembourg. Il offre ses produits et services aux particuliers et aux entreprises. Une gamme complète de produits couvre tous les besoins en assurance dommage et en assurance de personnes.

Le Foyer dispose de deux bureaux régionaux à Esch-sur-Alzette (Sud) et à Ettelbruck (Nord).

Informez-vous sur les sociétés faisant partie du

Groupe, Le Foyer Assurances, Le Foyer Vie,

Le Foyer-ARAG, Le Foyer Santé, Foyer Asset

Management, Europ Assistance, Raiffeisen Vie et

Settler Luxembourg, sur le site du Groupe

www.lefoyer.lu ou directement sur les sites produits

www.lefoyerarag.lu, www.fam.lu, www.medicis.lu,

www.europassistance.lu, www.settler.lu,

www.raiffeisen.lu.



**Avec Le Foyer, faites-vous
une idée neuve de l'assurance**

Sommaire

Chiffres clés (consolidés)	5
Activités du Groupe	6
Conseil d'Administration	7
Organes de Contrôle	7
Comité de Direction	8
Direction	9
Message du Président	10
Rapport consolidé de gestion	13
Assurance Non-Vie	21
Réassurance	24
Assurance Vie	25
Gestion d'actifs	28
Rapport consolidé du Réviseur d'entreprises	31
Bilan consolidé	32
Compte de profits et pertes consolidé	36
Annexe aux comptes consolidés	42
Rapport de gestion du Conseil d'Administration	63
Rapport du Réviseur d'entreprises	65
Bilan	66
Comptes de profits et pertes	68
Annexe aux comptes annuels	69



“Château de Vianden”

Le Groupe Le Foyer, la référence au Luxembourg en terme d’assurances, recrute en moyenne 30 personnes par an.

Nous offrons à nos jeunes collaborateurs des opportunités de carrières dans des domaines aussi variés que le commercial, l’informatique, le financier, la comptabilité ou le juridique.

Nos programmes de formation et le travail au quotidien au contact d’équipes compétentes et multiculturelles, permettent à nos employés de progresser rapidement et ainsi d’évoluer vers des postes à responsabilités.



Avec Le Foyer, faites-vous une idée neuve de l’assurance

Chiffres clés (consolidés) au 31.12.2002

Chiffre d'affaires consolidé

(€ millions)	2002	Δ%	2001	Δ%	2000	Δ%	1999	Δ%	1998	Δ%
Primes émises	401,47	-14,46	469,32	10,03	426,55	28,14	332,88	20,55	276,13	0,04
Non-Vie	191,68	4,23	183,90	3,07	178,43	7,63	165,78	3,07	160,85	-9,97
Vie	209,79	-26,50	285,42	15,03	248,13	48,49	167,10	44,95	115,28	18,42

(1998-2001, données reconstituées pour la comparaison)

Résultat après impôts consolidé

(€ millions)	2002	2001	Δ%
Résultat avant immunisation de plus-values au sens de l'article 54 LIR	15,97	14,61	9,3
Plus-value immunisée transférée au poste spécial avec quote-part de réserve	5,66	-	-
Résultat après impôts consolidé	10,31	14,61	-29,4

Effectifs

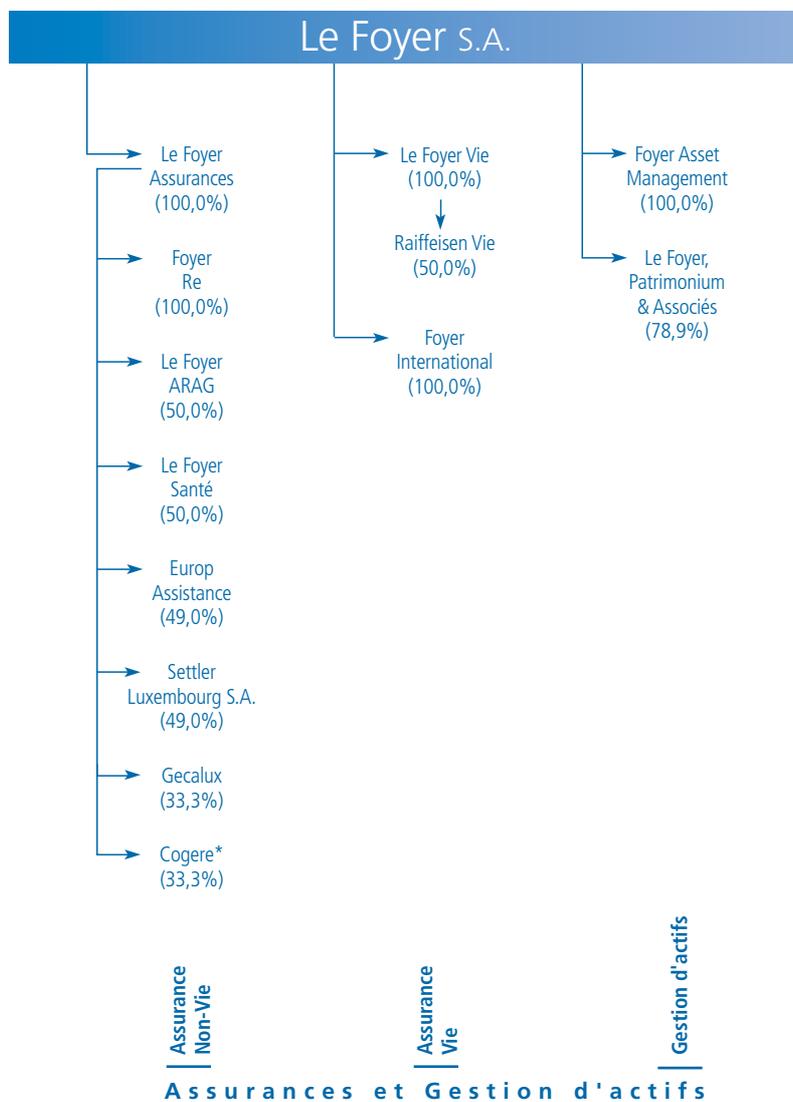
	2002	2001	2000	1999	1998
Personnel (en fin d'exercice)	387	371	342	328	286

(1998, données reconstituées pour la comparaison)

Ratios financiers

	2002	2001	2000
Bénéfice récurrent par action (en €)	1,77	1,63	1,90
Price / earnings	13,5	16,0	25,8
Dividende brut par action (en €)	0,85	0,85	0,84
Dividende net par action (en €)	0,68	0,68	0,63
Valeur en fonds propres consolidés par action (en €)	23,67	22,85	22,25

Activités du Groupe



*Taux consolidé

Conseil d'Administration de Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.

(Situation au 3 avril 2003)

François TESCH, Président

Romain BECKER

Marcel DELL

Dominique LAVAL

LUXEMPART S.A.

(habituellement représentée par Jacquot SCHWERTZER)

Henri MARX

Alphonse SINNES

Théo WORRE

Patrick ZURSTRASSEN

Marcel MAJERUS, Secrétaire Général

Organes de Contrôle

Réviseur d'entreprises :

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.

Comité d'audit :

Romain BECKER, Président

Jacquot SCHWERTZER

François TESCH



7

"Château de Bourglinster"

Comité de Direction du Groupe Le Foyer S.A.

François TESCH, Président

Henri MARX

Daniel ALBERT

Philippe BONTE

Jean-Louis COURANGE

Marcel DELL

Benoît DOURTE

Marcel MAJERUS

Gilbert WOLTER



8

“Château de Wiltz”

Direction

Direction Générale :	François TESCH, Directeur Général Henri MARX, Directeur Général Adjoint
Assurance Non-Vie :	Henri MARX, Directeur Général Adjoint Le Foyer Assurances : Paul FOHL, Directeur Adjoint Frédéric HELIAS, Sous-Directeur Adèle LAMBERTY, Sous-Directrice Foyer Re : Etienne VANHYFTE, Directeur Le Foyer-ARAG : Adèle LAMBERTY, Administrateur-Délégué Le Foyer Santé : Olaf Engemann, Directeur Europ Assistance : Jean-Claude STOOS, Administrateur-Délégué Settler Luxembourg : Sylvie SCHMIT-VERBRUGGHEN, Directrice
Assurance Vie :	Le Foyer Vie : Philippe BONTE, Directeur John RICHARTS, Sous-Directeur Foyer International : Jean-Louis COURANGE, Directeur Raiffeisen Vie : Philippe BONTE, Directeur
Commercial :	Gilbert WOLTER, Directeur
Comptabilité et Finances :	Marcel DELL, Directeur Jean-Paul BEMTGEN, Directeur Adjoint Christine JOLY, Sous-Directrice
Gestion d'actifs :	Foyer Asset Management : Marcel DELL, Dirigeant Agréé Roland NILLES, Dirigeant Agréé Le Foyer, Patrimonium & Associés : Jean-Michel WILLEMAERS, Dirigeant Agréé Santiago van der ELST, Dirigeant Agréé
Juridique :	Marcel MAJERUS, Directeur Alain HUBERTY, Sous-Directeur
Ressources Humaines et Services Généraux :	Benoît DOURTE, Directeur
Systemes d'information :	Daniel ALBERT, Directeur

Message du Président

Début juillet 2000, Le Foyer S.A. était introduit en bourses de Luxembourg et de Bruxelles.

Grâce à un environnement économique favorable, des marchés financiers porteurs et des perspectives de développement et de rentabilité prometteuses pour la société, cette opération connut un franc succès, tant auprès des investisseurs privés qu'institutionnels.

Un des principaux motifs de l'introduction boursière de Le Foyer S.A. était de lui donner accès aux marchés financiers pour son développement futur.

Force est de constater aujourd'hui que la conjoncture économique a fondamentalement changé et que le secteur de l'assurance a été particulièrement touché par ce revirement.

Les assureurs ont notamment dû constater que :

- leur secteur pouvait être très vulnérable à des chutes brutales des marchés boursiers et à des sinistres d'ampleur exceptionnelle (tempêtes, inondations) ou de nature nouvelle tels les actes de terrorisme, d'autant plus quand il y a simultanéité,
- les synergies espérées entre banques et assurances n'ont pas répondu aux attentes de rendement mettant en évidence que la plupart des acquisitions avaient été surpayées,
- la vente de produits d'assurance par Internet n'a pas tenu ses promesses.

Tous les assureurs ont, à divers degrés, souffert de cette situation.

Pour notre part, nous nous sommes efforcés d'apprécier au plus vite cette nouvelle situation et de nous adapter en conséquence.

Dès les premiers signes de faiblesse du secteur nous avons décidé de privilégier la solidité financière du Groupe, au détriment de nouveaux projets d'expansion :

- nous avons réduit graduellement et de façon conséquente la proportion de nos actions en portefeuille, jusqu'à réduire notre position en actions à 10%. En outre, toutes les valeurs ont été ajustées à leur valeur réelle,
- nous avons suspendu nos projets Internet d'envergure, limitant nos ambitions dans ce domaine à des applications pratiques à rendement immédiat,
- nous nous sommes refusé à toute acquisition externe en matière d'assurance ou de gestion d'actifs privilégiant une croissance interne prioritairement axée sur une souscription rigoureuse des risques et une maîtrise absolue des coûts.



10

"Château de Schoenfels"

Aujourd'hui, avec un certain recul, nous pouvons affirmer que cette adaptation de stratégie opérée en fonction d'un environnement économique qui s'est fondamentalement modifié au cours des deux dernières années, permet en 2002 d'enregistrer des bénéfices et de conserver intacts nos fonds propres qui couvrent largement nos besoins en marge de solvabilité. Cela nous permet également de proposer le versement d'un dividende de € 0,85 brut par action, équivalent à celui versé l'année précédente.

Dans le contexte économique et financier incertain dans lequel nous vivons, notre intention est de maintenir notre stratégie prudente actuelle qui peut se résumer en deux points :

- nos priorités resteront le Grand-Duché de Luxembourg et notre métier de base celui de l'assurance. Les mots clés seront : innovation dans les produits et services, professionnalisme du réseau et rigueur dans la souscription. C'est aussi dans ce contexte de renforcement de notre position au Grand-Duché que nous avons conclu un accord de collaboration avec la Banque Raiffeisen,
- nous poursuivrons ensuite notre politique de niches. C'est ainsi que nous avons renforcé notre participation à 33,3% dans la société Gecalux, leader au Grand-Duché en matière de gestion de captives de réassurance, domaine dans lequel nous voyons des opportunités à un moment où le marché du risque industriel connaît de fortes augmentations tarifaires. Nous avons également renforcé notre participation à 78,9% dans la société de gestion de fortunes Le Foyer, Patrimonium & Associés.

C'est aussi avec cette philosophie de niches que nous continuerons à développer nos affaires en libre prestation de services Vie et Non-Vie au-delà des frontières.

La solidité financière de notre Groupe et sa renommée sont aujourd'hui nos meilleurs atouts pour un développement maîtrisé de nos activités. C'est là aussi un gage de sécurité pour l'actionnaire qui recherche avant tout un placement sans trop de risques et un rendement intéressant.

A plus long terme, il reste vrai que l'accès aux bourses doit permettre au Groupe Le Foyer d'envisager des projets de plus grande envergure, en fonction des opportunités qui pourront se présenter.

Je remercie tous nos clients pour leur fidélité ainsi que nos partenaires, agents et employés, pour leurs efforts constants au cours de l'exercice 2002, sans lesquels Le Foyer S.A. n'aurait pu enregistrer ce résultat satisfaisant, compte tenu de l'environnement particulièrement difficile que nous avons connu.

Merci aussi à nos actionnaires pour leur fidélité.

François TESCH



"Château de Clervaux"



“Jardins du Nouveau Château d'Ansembourg”

Depuis que Le Foyer Santé a débuté ses activités en l'an 2000, 4.000 assurés ont déjà choisi les produits attractifs de la gamme *medicis*. Les prestations de Le Foyer Santé complètent utilement la gamme des prestations offertes par les organismes de sécurité sociale, tant dans le domaine des traitements ambulatoires que dans celui des séjours hospitaliers.

Assurance maladie lors de voyages à l'étranger, couverture de traitements homéopathiques, prestations d'assistance sont autant d'atouts qui contribuent au succès de *medicis*.

La gamme des produits *medicis* répond à tous les besoins de l'assuré en offrant des produits adaptés aux familles ou aux célibataires. Parallèlement, Le Foyer Santé propose des solutions personnalisées aux indépendants, entrepreneurs, sociétés et associations, par la gamme des produits *medicis Pro*, *medicis business*, ou *medicis Group*.

Chez Le Foyer Santé, santé et confort vont de pair.

**Avec Le Foyer, faites-vous
une idée neuve de l'assurance**

Rapport consolidé de gestion

Rapport consolidé de gestion du Conseil d'Administration de **Le Foyer S.A.** à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 3 avril 2003.

Résultat consolidé

L'évolution du chiffre d'affaires en 2002 marque un net ralentissement de la vente de produits Vie commercialisés en libre prestation de services à partir du Grand-Duché de Luxembourg, dont le chiffre d'affaires baisse de € 240,06 millions en 2001 à € 159,07 millions en 2002 (-33,7%). Cette forte baisse est essentiellement due aux chutes boursières de 2002 qui ont eu pour effet de rendre les investisseurs plus réticents vis-à-vis des produits financiers en général.

De ce fait, le chiffre d'affaires consolidé de **Le Foyer S.A.** diminue de € 469,32 millions en 2001 à € 401,47 millions en 2002, soit de 14,5%, alors que le chiffre d'affaires en assurance Non-Vie progresse de € 183,90 millions en 2001 à € 191,68 millions en 2002, soit de 4,2%.

Le tableau ci-dessous donne la décomposition du chiffre d'affaires consolidé en 2001 et en 2002 pour l'assurance Vie et l'assurance Non-Vie, ainsi que le taux de variation par rapport à l'exercice précédent.

(€ millions)	2002	%	2001	%	Δ%
Assurance Non-Vie	191,68	47,7	183,90	39,2	4,2
Assurance Vie	209,79	52,3	285,42	60,8	-26,5
TOTAL	401,47	100	469,32	100	-14,5

En faisant abstraction du chiffre d'affaires réalisé en fronting de sociétés de réassurance captives, la progression du chiffre d'affaires sur le marché domestique est de 6,3% par rapport à 4,8% l'exercice précédent.



Le bénéfice net consolidé en 2002 s'élève à € 10,31 millions, comparé à un bénéfice net consolidé de € 14,61 millions en 2001. Ce résultat net enregistré en 2002 ne tient pas compte d'une plus-value de € 5,66 millions réalisée sur la vente d'une participation importante, affectée, pour des raisons d'optimisation fiscale, au passif au « poste spécial avec quote-part de réserve ».

Les chiffres ci-après décomposent le résultat consolidé après impôts, par principales branches d'activité pour les exercices 2001 et 2002.

(€ millions)	Résultat		Δ%
	2002	2001	
Assurance Non-Vie	12,73	9,43	35,0
Assurance Vie	* -4,29	2,36	N/A
Gestion d'actifs	1,87	2,82	-33,6
TOTAL	10,31	14,61	-29,4

* après affectation au passif aux postes spéciaux avec quote-part de réserve de la plus-value immunisée de € 5,66 millions.

Le résultat consolidé après impôts a subi pour la troisième année consécutive des corrections de valeur importantes sur les portefeuilles titres dues aux chutes boursières. En 2002 ces amortissements ont représenté € 27,93 millions contre € 24,45 millions en 2001.

Assurance Non-Vie

L'assurance Non-Vie regroupe les sociétés **Le Foyer Assurances** (100,0%) et **Foyer Re**, sociétés consolidées par intégration globale, **Europ Assistance** (49,0%), **Le Foyer-ARAG** (50,0%), **Le Foyer Santé** (50,0%), sociétés consolidées par intégration proportionnelle. Le tableau ci-dessous donne un condensé des résultats réalisés en 2001 et 2002 :

(€ millions)	2002	2001	Δ%
Chiffre d'affaires	191,68	183,90	4,2
Bénéfice après impôts	12,73	9,43	35,0

Le chiffre d'affaires connaît en 2002 une progression de 4,2% et atteint € 191,68 millions à la clôture de l'exercice malgré une conjoncture économique difficile.

En faisant abstraction des primes pour lesquelles **Le Foyer Assurances** agit comme fronteur pour des sociétés de réassurance captives, le chiffre d'affaires progresse de € 149,26 millions en 2001 à € 158,57 millions en 2002 (+6,2%). Cette bonne progression reflète une hausse du chiffre d'affaires en assurance domestique de 6,0%, due en partie à une forte production dans toutes les branches d'assurance et tout particulièrement en assurance Tous Risques Auto (+8,9%),

Par ailleurs, les affaires réalisées en libre prestation de services dans le Sud de la Belgique augmentent de 24,7%.

Le résultat net progresse de € 9,43 millions en 2001 à € 12,73 millions en 2002, soit de 35,0%.

Les résultats opérationnels enregistrent une évolution très favorable en 2002. Le coût de quelques sinistres importants a été atténué par la réassurance dont le coût s'élève à fin 2002 à € 4,36 millions contre € 11,01 millions en 2001.

Les bons résultats techniques et une diminution des frais généraux ont permis de compenser des corrections de valeur sur portefeuille titres de € 20,80 millions en 2002 par rapport à € 15,20 millions en 2001, ainsi qu'une baisse des revenus financiers récurrents.

Foyer Re, la captive de réassurance du Groupe, voit sa provision pour fluctuation de sinistralité diminuer de € 32,66 millions en 2001 à € 27,91 millions à fin 2002, essentiellement en raison des corrections de valeur sur titres qu'a dû opérer la Société.

Le Foyer Assurances a renforcé sa participation dans la société Gecalux (société de gestion de captives de réassurance) de 21,5% à 33,3%, tout en participant à une augmentation de capital de la Société.

Dans le contexte actuel de durcissement tarifaire des risques industriels, le marché des captives de réassurance offre de nouvelles perspectives intéressantes pour le Groupe.



"Château de Larochette"

Assurance Vie

L'assurance Vie regroupe **Le Foyer Vie** (100,0%), active sur le marché domestique, et **Foyer International** (100,0%) qui opère en libre prestation de services au-delà des frontières, toutes deux consolidées par intégration globale.

Le tableau ci-dessous résume les principales données financières consolidées de cette activité :

(€ millions)	2002	2001	Δ%
Chiffre d'affaires	209,79	285,42	-26,5
Foyer International	159,07	240,05	-33,7
Le Foyer Vie	50,72	45,37	11,8
Résultat après impôts	* -4,29	2,36	N/A
Foyer International	0,63	0,66	-5,4
Le Foyer Vie	* -4,92	1,70	N/A

* après affectation au passif aux postes spéciaux avec quote-part de réserve de la plus-value immunisée de € 5,66 millions.

En ce qui concerne les affaires commercialisées en libre prestation de services, la situation économique mondiale, et plus particulièrement les dépréciations boursières continues durant l'exercice 2002, ont eu un impact négatif sur le développement de **Foyer International**. D'une part, les mauvais résultats des bourses ont rendu la clientèle extrêmement réticente vis-à-vis des produits financiers en général et d'autre part, les dépréciations de la valeur des portefeuilles ont d'autant réduit la rémunération sur encours.

Les primes émises en 2002 s'élèvent à € 159,07 millions, et sont en recul de 33,7% par rapport à l'exercice précédent, tandis que la contribution de **Foyer International** au résultat net consolidé s'élevant à € 0,63 millions, est comparable au bénéfice réalisé en 2001 de € 0,66 millions. Cette légère diminution du résultat est en ligne avec la diminution des provisions techniques qui ont baissé de € 818,29 millions en 2001 à € 775,75 millions fin 2002.

Sur le marché domestique, **Le Foyer Vie** développe son chiffre d'affaires de 11,8% pour atteindre € 50,72 millions. La progression de l'encaissement est particulièrement importante en assurance du particulier (+13,4%), et reflète en grande partie le succès qu'ont connu les produits pension commercialisés dans le cadre de l'article 111bis LIR (article qui prévoit des avantages fiscaux).

La contribution de **Le Foyer Vie** au résultat consolidé est négative à raison de € 4,92 millions suite à l'immunisation de la plus-value de cession sur participation importante de € 5,66 millions. Le coût d'acquisition versé au réseau, lié à la forte production de produits d'assurance pension a également influencé le résultat qui renforce les fonds propres de la Société.

Dans le cadre d'un accord de collaboration avec la Banque Raiffeisen, **Le Foyer Vie** a créé en fin d'année la société **Raiffeisen Vie**, dans laquelle les deux sociétés détiennent chacune 50,0% du capital. **Raiffeisen Vie** est devenue opérationnelle en début d'année 2003.



"Ruines du Château de Brandenburg"

Gestion d'actifs

La Gestion d'actifs regroupe les sociétés **Foyer Asset Management** (100,0%), consolidée par intégration globale, **Le Foyer, Patrimonium & Associés** (78,9%), consolidée par intégration proportionnelle, ainsi que les résultats financiers de la société mère **Le Foyer S.A.**.

Le tableau ci-dessous donne les résultats de ces trois sociétés :

(€ millions)	2002	2001	Δ%
Résultat après impôts	1,87	2,82	-33,6
Le Foyer S.A. (holding)	0,19	0,04	N/A
Foyer Asset Management	1,51	2,48	-39,0
Le Foyer, Patrimonium & Associés	0,17	0,30	-43,7

La contribution de l'activité de Gestion d'actifs au résultat net consolidé diminue de € 2,82 millions en 2001 à € 1,87 million en 2002, soit de 33,6%.

Malgré une activité d'intermédiation très soutenue en matière d'obligations de **Foyer Asset Management**, celle-ci n'a pu que partiellement compenser un fort ralentissement de l'activité d'intermédiation en actions, marché dans lequel les marges sont traditionnellement plus élevées.

Au cours de l'exercice 2002, le Groupe a renforcé sa participation de 51,3% à 78,9% dans la société de gestion de fortunes **Le Foyer, Ottaviani & Associés**, dont la raison sociale a été modifiée en décembre 2002 en **Le Foyer, Patrimonium & Associés**.

Le Foyer, Patrimonium & Associés a connu une baisse de son résultat de € 0,30 million en 2001 à € 0,17 million en 2002, en raison de frais de restructuration.

Perspectives

Malgré deux années consécutives particulièrement difficiles pour les compagnies d'assurance et les sociétés de gestion d'actifs, le Groupe enregistre des bénéfices qui permettent de renforcer ses fonds propres et de maintenir sa politique de dividendes.

Grâce à une saine politique de souscription, le **Groupe Le Foyer** a su reconduire ses contrats de réassurance pour l'exercice 2003 à des conditions pouvant être jugées satisfaisantes.

Par ailleurs, l'approche prudente menée depuis deux ans, consistant dans la réduction à un faible niveau de la proportion des actifs du Groupe en actions, limite aujourd'hui l'impact d'une ultérieure baisse boursière sur les résultats.

Le durcissement tarifaire que connaissent aujourd'hui les risques industriels ainsi que la poursuite d'une saine politique de souscriptions devraient permettre en 2003 de dégager des résultats en augmentation par rapport à ceux enregistrés pour l'exercice 2002.

Les perspectives de développement de l'assurance Vie commercialisée en libre prestation de services, continueront à dépendre de l'environnement économique.

Par contre l'assurance Vie domestique devrait poursuivre son développement grâce aux avantages fiscaux favorisant la constitution de pensions complémentaires.

Luxembourg, le 18 mars 2003

Le Conseil d'Administration





"Ruines du Château d'Useldange"

Le Foyer offre 24h/24 à ses clients et agents le règlement des sinistres automobile par téléphone. Ce service, très apprécié, simplifie et accélère en cas d'accident les procédures de règlement en faveur du client. En facilitant ainsi la vie de ses clients, Le Foyer va au-delà du simple règlement du dommage.



**Avec Le Foyer, faites-vous
une idée neuve de l'assurance**

Assurance Non-Vie

Bonne progression du chiffre d'affaires au Luxembourg et en Belgique.

Forte augmentation du résultat après impôts malgré d'importantes corrections de valeur sur portefeuille titres.

Augmentation de la charge des sinistres importants en Responsabilité Civile Auto et en Dommages aux Biens, dont le coût a été pris en charge par la réassurance.

Hausse des tarifs en risques industriels, conséquence du durcissement des conditions de réassurance.

Le chiffre d'affaires de **Le Foyer Assurances** s'élève à € 189,77 millions pour 2002, en progression de 4,2 % par rapport à 2001. Cette progression atteint 6,0%, abstraction faite des affaires de fronting pour sociétés de captives et des affaires réalisées en libre prestation de services au-delà de nos frontières.

L'assurance Auto a substantiellement contribué à cette progression très satisfaisante. En Responsabilité Civile Auto la hausse du chiffre d'affaires est de 2,5%. En nombre de contrats, l'accroissement se situe, avec 3,3%, au-delà de la croissance du parc automobile à Luxembourg. La production en assurance Tous Risques Auto a connu une forte dynamique (+8,9%), qui est due à la politique de globalisation des services offerts à notre clientèle autour du produit phare **mobile** et à une amélioration de la structure tarifaire. De plus en plus de clients recherchent une couverture complète, de sorte que les taux de souscription de toutes les garanties **mobile** continuent d'augmenter.

La fréquence des sinistres reste à un niveau très élevé. Si nous avons pu constater une légère baisse des sinistres corporels, les sinistres corporels graves ont par contre fortement augmenté. Dans ce contexte, nous tenons à saluer les nombreuses actions entreprises par le gouvernement, destinées à enrayer les accidents de la route. Par le jeu de la réassurance, le coût de ces sinistres graves a été en grande partie atténué.

En assurance Dommages aux Biens, les primes progressent de 7,5 % et en Responsabilité Générale de 13,5%. Cette croissance est principalement due aux adaptations tarifaires réalisées en risques industriels et spéciaux, à la suite d'un durcissement des conditions du marché de la réassurance. Les importants amortissements sur titres rendus nécessaires par les chutes boursières, ainsi qu'une succession de catastrophes naturelles ont amené les assureurs et réassureurs à un regain de technicité dans leurs tarifications.

Notre produit multirisque du particulier **Reebou** continue d'être accueilli très favorablement par la clientèle. En 2002, nous avons déclenché, en collaboration avec notre réseau d'agents, une action de mise à jour des contrats en portefeuille qui a été couronnée de succès.



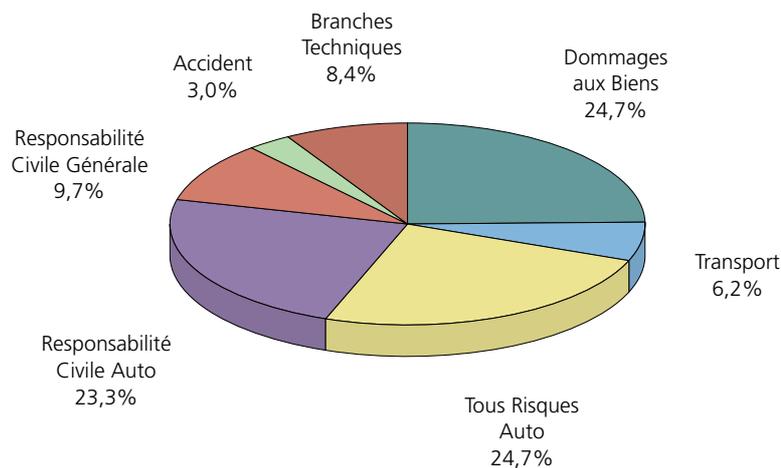
21

"Ruines du Château de Pettingen"

L'arrêt définitif de l'assurance couvrant les productions de films, jugée déficitaire, a entraîné une baisse du chiffre d'affaires en Branches Techniques. Cette baisse a cependant pu être compensée en partie par une bonne production dans les branches de la construction et du matériel électronique. La charge des sinistres dans ces branches s'est sensiblement améliorée.

Notre chiffre d'affaires en **mobilé** et **Reebou**, réalisé au-delà de nos frontières dans les régions francophones et germanophones de la Belgique, progresse de 24,7%. Une approche tarifaire fortement segmentée nous a permis d'améliorer la rentabilité de ce portefeuille en pleine croissance.

Ventilation des primes



Parmi les sociétés filiales de Foyer Assurances, il convient de remarquer que la gamme **medicis** de **Le Foyer Santé** connaît une forte progression. Nous nous réjouissons de l'évolution dynamique de cette filiale dont les activités ont démarré en 2000 et qui assure déjà quelques 4.000 personnes.

Le Foyer-ARAG, société spécialisée en protection juridique, continue de se développer à un rythme soutenu. Elle a récemment élargi la palette de ses services en lançant Jurisline, un nouveau service de conseil juridique à distance proposé aux clients.

Europ Assistance Luxembourg, spécialiste de l'assistance et commercialisant aussi bien des contrats standardisés à destination des particuliers que des solutions sur mesure pour les entreprises, contribue avec un résultat bénéficiaire en hausse par rapport à l'exercice précédent au résultat consolidé de l'activité Non-Vie.

Situation financière

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat sur la période 1998 à 2002 :

ASSURANCE NON-VIE CONSOLIDÉE

(€ millions)	2002	2001	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires Le Foyer Assurances	189,77	182,19	173,94	168,83	159,96
Progression en %	4,2	4,7	3,0	5,5	4,3
Chiffre d'affaires sociétés en intégration proportionnelle	1,96	1,56	1,10	0,92	0,89
Progression en %	26,1	41,8	18,8	3,8	14,5
Chiffre d'affaires total hors consolidation	191,73	183,75	175,04	169,75	160,85
Progression en %	4,3	5,0	3,1	5,5	4,3
Résultat récurrent consolidé après impôts	12,90	9,55	12,29	11,03	13,41
Progression en %	35,0	-22,3	11,4	-17,7	7,8
Plus-value sur participations	-	-	7,26	52,00	56,00
Résultat consolidé après impôts	12,90	9,55	19,55	63,03	69,41
Progression en %	35,0	-51,1	-69,0	-9,2	458,3
Personnel (en fin d'exercice)	305	303	294	265	246

(1998-2001, données reconstituées pour la comparaison)

Le résultat après impôt se solde par un bénéfice de € 12,90 millions, en augmentation de 35,0 % par rapport à l'exercice précédent. Tout comme pour l'exercice 2001, aucune plus-value sur cession de participation n'a été réalisée. Ce résultat a été obtenu en 2002 malgré d'importantes corrections de valeur sur titres.

Perspectives

Après avoir été contraints en 2001 et en 2002 à d'importantes corrections de valeur sur leurs portefeuilles titres, les assureurs s'efforcent aujourd'hui à améliorer leurs résultats techniques. Les hausses tarifaires en risques industriels et risques spéciaux appliquées en 2002 devraient par conséquent se prolonger en 2003.

Tout en restant tributaire des aléas des marchés financiers, la faible position d'actifs en actions devrait limiter les risques financiers en cas d'ultérieures détériorations boursières.

Nous restons très confiants dans notre capacité à garantir la croissance de notre chiffre d'affaires dans des conditions rentables. Nous nous appuyons en particulier sur la performance et le professionnalisme de notre réseau de distribution, la maîtrise de notre souscription, l'efficacité et la qualité du règlement des sinistres par nos gestionnaires.

Réassurance

Diminution du coût de la réassurance en 2002.

Renouvellement satisfaisant des traités de réassurance pour 2003.

Réassurance externe

En faisant abstraction des affaires pour lesquelles Le Foyer Assurances agit comme fronteur pour des sociétés de réassurance captives, le taux de cession de réassurance externe en Assurance Non-Vie s'établit en 2002 à 8,7 %.

Le résultat bénéficiaire des réassureurs externes de Le Foyer Assurances s'est réduit en 2002 de € 5,34 millions à € 2,73 millions à la suite de la survenance de quelques sinistres très importants.

Grâce à l'application d'une saine politique de souscription et de tarification, les sociétés d'assurance Non-Vie du Groupe Le Foyer ont pu reconduire les traités de réassurance pour 2003 à des conditions satisfaisantes.

Réassurance interne

Le Foyer Assurances cède une partie de ses primes à sa propre captive de réassurance, Foyer Re.

Le tableau ci-dessous renseigne l'évolution des résultats de Foyer Re au cours de la période 1998-2002 :

(€ millions)	2002	2001	2000	1999	1998
Primes brutes reçues	22,24	20,12	20,29	19,41	17,48
Progression en %	10,5	-0,9	4,5	11,0	16,1
Excédent bénéficiaire	-4,75	0,33	8,05	3,35	6,36
Provision Fluctuation					
Sinistralité (fin année)	27,91	32,66	32,33	24,29	20,94

Foyer Re enregistre en 2002 une perte de € 4,75 millions contre un bénéfice de € 0,33 millions en 2001.

Conformément aux dispositions réglementaires, applicables aux sociétés de réassurances, cette perte a été entièrement déduite de la provision pour fluctuation de sinistralité qui atteint ainsi € 27,91 millions à fin 2002.

Cette forte diminution est imputable aux corrections de valeurs sur titres détenus dans le portefeuille de Foyer Re qui ont dû être actées suite à l'évolution défavorable des marchés boursiers. Hors corrections de valeurs, Foyer Re a réalisé en 2002 un excédent bénéficiaire de € 4,00 millions.

Les traités de réassurance interne, conclus avec diverses filiales d'assurance Non-Vie du Groupe Le Foyer, ont été renouvelés pour 2003 à des conditions similaires à celles en vigueur en 2002.



Assurance Vie

Bonne dynamique en assurance individuelle et en assurance groupe sur le marché domestique.

Excellente performance de notre réseau d'agents en épargne vieillesse (art 111bis LIR).

Ralentissement de l'activité internationale conséquence de l'instabilité de l'environnement boursier.

Corrections de valeur importantes sur le portefeuille titres.

Réalisation d'une plus-value immunisée sur cession de participation.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des résultats sur la période 1998-2002 :

Assurance-Vie consolidée

(€ millions)	2002	2001	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires Le Foyer Vie	50,72	45,34	44,83	37,00	35,00
Progression en %	11,9	1,1	21,2	-12,1	-12,1
Chiffre d'affaires Foyer International	159,07	240,34	203,30	127,30	77,50
Progression en %	-33,8	18,2	59,7	64,3	55,3
Chiffre d'affaires total hors consolidation	209,79	285,68	248,13	164,30	112,50
Progression en %	-26,6	15,2	51,0	46,0	25,4
Résultat récurrent consolidé après impôts	* -4,29	2,36	2,30	3,70	4,10
Progression en %	-281,8	2,5	-37,7	-9,8	28,1
Plus-value sur participations	-	-	4,90	10,20	21,80
Résultat consolidé après impôts	* -4,29	7,17	7,17	13,90	25,90
Progression en %	-281,8	-67,1	-48,4	-46,3	709,4
Personnel (en fin d'exercice)	58	52	48	34	28

* après affectation au passif aux postes spéciaux avec quote-part de réserve de la plus-value immunisée de € 5,66 millions.

Sur le marché domestique local, le chiffre d'affaires de **Le Foyer Vie** dépasse pour la première fois le seuil des € 50 millions. Il progresse de € 45,34 millions à € 50,72 millions, ce qui constitue une augmentation de 11,9% par rapport à l'exercice précédent. Cette bonne performance s'explique surtout par une forte production des assurances liées à l'épargne retraite.

Le coût d'acquisition découlant de cette production nouvelle entraîne une baisse du résultat technique après réassurance. Faisant abstraction de ce coût, le résultat technique après réassurance reste stable par rapport à l'exercice précédent.

Pour la deuxième année consécutive, l'environnement boursier à la baisse nous oblige à enregistrer d'importantes corrections de

valeurs sur le portefeuille titres. De ce fait, le bénéfice opérationnel net, d'un montant de € 0,75 million, reste inférieur à celui de 2001, qui avait clôturé avec un bénéfice de € 1,25 million.

Au cours de l'exercice 2002, une plus-value de € 5,66 millions a été réalisée sur la vente d'une participation importante. Pour des raisons d'optimisation fiscale il a été retenu d'affecter cette plus-value immunisable directement au passif aux postes spéciaux avec quote-part de réserve, ce qui renforce les fonds propres, mais a pour effet de diminuer le résultat net de l'exercice à due concurrence, de sorte que celui-ci accuse une perte de € 4,92 millions. Hormis cette affectation, le résultat aurait été légèrement excédentaire.

L'exercice 2002 a été marqué par le lancement d'une gamme de produits nouvelle liée à l'épargne retraite. Les produits d'assurance prévoyance vieillesse bénéficiant des avantages fiscaux de l'article 111bis de la Loi d'Impôt sur les Revenus ont connu un franc succès qui est à l'origine de la forte progression du chiffre d'affaires.

En assurance de groupe, nous avons continué à préparer la transposition de la nouvelle législation en matière de régimes complémentaires de pension. Nous accompagnons notre clientèle dans la mise en conformité de leurs règlements de pension complémentaire existants qui doit être réalisée d'ici le 31 décembre 2003 au plus tard.

Le Groupe Raiffeisen et le Groupe Le Foyer ont conclu au cours de l'année 2002 un accord de collaboration, qui s'est concrétisé le 11 décembre 2002 par la création de la société d'assurances Raiffeisen Vie. Le Foyer Vie détient une participation de 50,0% dans cette nouvelle société qui est opérationnelle depuis le mois de janvier 2003.

Foyer International, qui commercialise des produits Vie en libre prestation de services à partir du Grand-Duché, a subi les répercussions de l'environnement boursier instable qui a rendu les investisseurs méfiants à l'égard de tous produits financiers. Les clients potentiels restent en position d'attente devant l'évolution incertaine des marchés financiers. Dans un tel climat difficile, le chiffre d'affaires de Foyer International n'atteint que € 159,07 millions, en diminution de 33,8% par rapport à l'exercice précédent. La rémunération récurrente, basée sur l'encours des provisions techniques représentatives des placements dont le risque est supporté par les preneurs d'assurances, a également diminué en raison de la dépréciation boursière de ces actifs sous gestion.

Grâce à la maîtrise des frais généraux, hors éléments exceptionnels, et malgré l'environnement financier négatif de 2002, le bénéfice brut avant impôts ne diminue que de 0,5 % par rapport à 2001. La charge d'impôts sur les bénéfices augmente, suite à l'absorption des pertes reportées. Le résultat net après impôts de € 0,63 millions est légèrement inférieur à celui de 2001.

Perspectives

Pour 2003, les perspectives de **Foyer International** sont étroitement liées à l'évolution de la situation boursière internationale. Le développement futur dépendra en grande partie d'une reprise de confiance de la clientèle dans les marchés financiers, alors que les produits d'assurance-vie luxembourgeois restent attractifs.

Le Foyer Vie devrait continuer à bénéficier du contexte favorable aux produits liés à l'épargne retraite. La palette des produits disponibles en assurance des particuliers sera encore étendue, l'objectif étant de devenir l'acteur de référence de l'épargne retraite sur le marché luxembourgeois. Cette politique sera relayée par une intensification de l'activité commerciale, prolongation directe de nos efforts de formation et de professionnalisation du réseau de distribution.

En assurance groupe, nous restructurons notre offre pour encore mieux satisfaire notre clientèle dans le cadre de la nouvelle réglementation qui sera pleinement applicable à partir de 2004.



Gestion d'actifs

Résultats reflétant la baisse des marchés financiers.

Augmentation importante de l'activité de trading dans le domaine obligataire.

Diminution de l'activité de marché et d'intermédiation comme conséquence de la morosité de l'environnement boursier.

Restructuration de l'actionnariat et recentrage de l'activité de Le Foyer, Patrimonium & Associés.

Les sociétés de gestion d'actifs **Foyer Asset Management** et **Le Foyer, Patrimonium & Associés** constituent notre troisième pôle d'activité.

La troisième année consécutive de baisse des marchés boursiers a ébranlé la confiance des investisseurs, qui se sont tournés vers des obligations de qualité et la valeur refuge, l'or. L'activité de **Foyer Asset Management** n'a pas échappé à ce phénomène, qui pèse sur les résultats.

Bien que le volume des activités soit resté constant, la marge opérationnelle s'est sensiblement réduite. A cela s'ajoute une augmentation significative des frais généraux, résultant de la croissance des frais informatiques et surtout des corrections de valeur sur des actions luxembourgeoises détenues dans le portefeuille de négociation.

Le bénéfice après impôts baisse de 39,0% par rapport à l'exercice précédent, et atteint € 1,51 million.

2002 aura été l'année du renforcement de la participation du Groupe Le Foyer dans le capital de **Le Foyer, Patrimonium & Associés**.

Malgré une conjoncture boursière difficile, la société a dégagé un bénéfice net de € 0,21 million, grâce à la mise en place d'une meilleure plate-forme administrative, opérationnelle et commerciale et une redéfinition des principes de gestion. Ces efforts seront poursuivis en 2003 et s'accompagneront d'un renforcement de l'activité commerciale.

(€ millions)	2002	2001	2000	1999	1998
Capitaux gérés	1058,0	1 046,6	1 236,0	1 098,6	968,3
Bénéfice net	1,72	2,78	2,13	0,86	0,58

Perspectives

L'évolution des sociétés de gestion d'actifs dépendra dans une large mesure d'un redressement de la conjoncture économique et d'un retour de confiance dans les marchés financiers, qui sont attendus pour le quatrième trimestre 2003.



“Nouveau Château d’Ansembourg”

L’expérience du Groupe Le Foyer en matière de gestion d’actifs remonte à 1922, année de la fondation de la compagnie d’assurances.

Aujourd’hui, le Groupe offre, par le biais de Foyer Asset Management, ses services d’intermédiation et de gestion d’actifs aux institutionnels et aux entreprises.

Il met à disposition de ses clients ses connaissances des marchés financiers et sa présence sur les marchés boursiers de Paris, Bruxelles, Amsterdam et Luxembourg.

Foyer Asset Management publie dans sa brochure Luxembourg Equity Research, également disponible sur www.equity.lu, une analyse détaillée de certaines actions luxembourgeoises cotées.

La deuxième société de gestion d’actifs du Groupe, la société Le Foyer, Patrimonium & Associés, se positionne dans le domaine de la gestion patrimoniale des particuliers, en offrant ses compétences en matière de gestion de fortune et d’ingénierie financière.

**Avec Le Foyer, faites-vous
une idée neuve de l’assurance**





“Château de Septfontaines”

Foyer International, Compagnie d'assurance Vie, propose en libre prestation de services des solutions de gestion patrimoniale à une clientèle internationale haut de gamme. Ses partenaires sont principalement les institutionnels et les professionnels du secteur financier.



**Avec Le Foyer, faites-vous
une idée neuve de l'assurance**

Rapport consolidé du Réviseur d'entreprises

Rapport consolidé du Réviseur d'entreprises aux Actionnaires de **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**

Nous avons contrôlé les comptes consolidés ci-joints de « **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, » et de ses filiales pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes consolidés et le rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés et de vérifier la concordance du rapport consolidé de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les Normes Internationales de Révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes consolidés. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes consolidés, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés de « **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, » et de ses filiales au 31 décembre 2002 ainsi que du résultat consolidé se terminant à cette date.

Le rapport consolidé de gestion est en concordance avec les comptes consolidés.

Luxembourg, le 18 mars 2003

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
Réviseur d'entreprises
Représentée par
Luc Henzig et Didier Mouget



Bilan consolidé au 31.12.2002

ACTIF

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Actifs incorporels	11(b),12		
Concessions, brevets et licences		2 825 127,11	2 194 291,72
Placements			
Terrains et constructions	11(c),13	20 071 461,06	18 567 669,47
Placements dans des entreprises liées et participations			
Participations	11(d),14	-	2 352 090,36
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation et créances sur ces entreprises		733 363,94	128 913,34
		733 363,94	2 481 003,70
Autres placements financiers	11(e),15		
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement		123 219 334,78	157 640 221,89
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	11(f),15	409 115 869,65	280 064 989,98
Prêts hypothécaires		725 650,20	731 353,56
Autres prêts (y compris avances sur polices)	16	7 020 376,89	5 727 973,04
Dépôts auprès des établissements de crédit		106 200 017,97	259 205 000,00
		646 281 249,49	703 369 538,47
Dépôts auprès des entreprises cédantes		11 625 880,62	15 463 962,20
Total des placements		678 711 955,11	739 882 173,84
Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance Vie dont le risque est supporté par eux	11(g)	775 754 723,53	818 288 444,17
Subrogations et sauvetages		3 071 416,42	2 906 380,56

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

ACTIF

suite et fin

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Parts des réassureurs dans les provisions techniques			
Provision pour primes non acquises		6 479 424,58	5 696 695,81
Provision d'assurance-Vie		814 166,54	936 040,21
Provision pour sinistres		69 004 312,03	52 263 661,25
Total parts des réassureurs dans les provisions techniques		76 297 903,15	58 896 397,27
Créances			
	11(h)		
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :			
Les preneurs d'assurance		4 181 878,10	3 801 153,74
Les intermédiaires d'assurance		10 218 174,08	10 622 946,73
		14 400 052,18	14 424 100,47
Créances nées d'opérations de réassurance		5 008 365,90	875 751,54
Autres créances		216 888 111,15	133 605 725,27
Total des créances		236 296 529,23	148 905 577,28
Autres éléments d'actif			
Actifs corporels	11(c)	3 357 690,39	3 426 808,88
Avoirs en banque, avoires en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		32 133 199,02	30 052 661,56
Autres actifs		21 164,81	16 931,13
Total des Autres éléments d'actif		35 512 054,22	33 496 401,57
Comptes de régularisation			
Intérêts et loyers acquis non échus		4 352 640,74	4 671 997,31
Frais d'acquisition reportés	11(i)	5 942,99	133 682,15
Autres comptes de régularisation		1 066 899,31	198 078,31
Total des comptes de régularisation		5 425 483,04	5 003 757,77
TOTAL DE L'ACTIF		1 813 895 191,81	1 809 573 424,18

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan consolidé au 31.12.2002

PASSIF

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Capitaux propres - Part du groupe	17		
Capital souscrit		44 994 210,00	44 901 680,00
Primes d'émission		3 106 002,40	2 718 301,70
Réserves			
Ecart de consolidation	8,18	37 799 786,26	37 799 786,26
Réserves consolidées	10,19,20	75 583 501,37	68 780 222,36
Résultat de l'exercice - Quote-part du groupe		10 311 629,45	14 610 737,56
Total des capitaux propres - Part du groupe		171 795 129,48	168 810 727,88
Capitaux propres - Intérêts minoritaires			
Quote-part dans les réserves		391 771,18	-
Quote-part dans le résultat		44 258,54	-
Total des capitaux propres - Intérêts minoritaires		436 029,72	-
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	9,21	41 171 127,41	36 347 410,82
Provisions techniques	11(j)		
Provision pour primes non acquises		62 586 386,18	56 914 523,08
Provision d'assurance Vie		237 250 958,09	224 908 436,14
Provision pour sinistres		280 746 821,47	249 884 790,18
Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes		716 297,21	2 139 307,70
Provision pour égalisation		27 907 384,43	32 658 614,78
Autres provisions techniques		6 479,58	-
		609 214 326,96	566 505 671,88
Provisions techniques relatives à l'assurance Vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	11(j)	775 754 723,53	818 288 444,17
Total des provisions techniques		1 384 969 050,49	1 384 794 116,05
Subrogations et sauvetages - Part des réassureurs		734 648,88	734 359,79

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

PASSIF

suite et fin

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Provisions pour autres risques et charges	11(k)		
Provisions pour pensions et obligations similaires		16 054 827,87	14 150 851,08
Provisions pour impôts		25 204 455,00	19 426 651,64
Autres provisions		2 013 202,65	2 468 202,65
Total des provisions pour autres risques et charges		43 272 485,52	36 045 705,37
Dépôts reçus des réassureurs		38 233 291,61	22 430 848,66
Dettes	11(l),22		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		11 725 061,40	8 514 347,88
Dettes nées d'opérations de réassurance		5 573 242,46	5 430 684,29
Dettes envers les établissements de crédit		18 072 855,77	31 367 905,58
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		3 636 643,01	4 246 448,02
Autres dettes		89 590 376,67	106 491 344,36
Total des dettes		128 598 179,31	156 050 730,13
Comptes de régularisation	11(m)	4 685 249,39	4 359 525,48
TOTAL DU PASSIF		1 813 895 191,81	1 809 573 424,18

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de profits et pertes consolidé au 31.12.2002

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Compte technique de l'assurance Non-Vie	23		
Primes acquises, nettes de réassurance			
Primes brutes émises	25	191 701 204,57	182 361 548,09
Primes cédées aux réassureurs		-44 978 709,15	-45 415 326,09
Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises		-3 171 526,38	-3 681 012,96
Variation du montant de la provision pour primes non acquises - Part des réassureurs		651 474,80	303 756,20
Total des primes acquises, nettes de réassurance		144 202 443,84	133 568 965,24
Produits des placements alloués transférés du compte non technique	11(o)	-2 870 168,20	634 440,70
Autres produits techniques nets de réassurance		-	-

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Compte technique de l'assurance Non-Vie (suite et fin)			
Charge des sinistres, nette de réassurance			
Montants payés			
Montants bruts		-88 567 815,63	-90 524 060,77
Part des réassureurs		9 768 561,20	14 995 532,50
		-78 799 254,43	-75 528 528,27
Variation de la provision pour sinistres			
Montant brut		-31 838 511,53	208 724,24
Part des réassureurs		19 126 979,29	-5 598 739,99
		-12 711 532,24	-5 390 015,75
Variation de la provision pour recours			
Montant brut		164 539,00	86 266,64
Part des réassureurs		207,77	-
		164 746,77	86 266,64
Total de la charge des sinistres, nette de réassurance		-91 346 039,90	-80 832 277,38
Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance		101 732,71	-
Frais d'exploitation nets			
Frais d'acquisition	27	-36 813 052,41	-36 605 462,38
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		-108 212,29	-
Frais d'administration	11(p),27	-6 566 083,49	-5 318 104,56
Commission reçues des réassureurs et participation aux bénéfices		3 778 216,23	3 507 246,96
Total des frais d'exploitation nets		-39 709 131,96	-38 416 319,98
Autres charges techniques, nettes de réassurance		-1 035 911,57	-1 039 786,99
Variation de la provision pour égalisation		4 751 230,35	-325 227,69
Résultat du compte technique de l'assurance Non-Vie		14 094 155,27	13 589 793,90

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de profits et pertes consolidé au 31.12.2002

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001(€)
Compte technique de l'assurance Vie	24		
Primes acquises, nettes de réassurance			
Primes brutes émises	26	209 792 445,85	285 422 703,73
Primes cédées aux réassureurs		-4 481 046,73	-6 283 703,28
Variation du montant de la provision pour primes non acquises, nette de réassurance		-2 045 520,80	-80 092,85
Total des primes acquises, nettes de réassurance		203 265 878,32	279 058 907,60
Produits des placements			
Produits des participations		-	135 231,60
Produits des autres placements			
Produits provenant des terrains et constructions		932 453,46	562 733,51
Produits provenant d'autres placements		11 094 772,54	14 651 788,84
		12 027 226,00	15 214 522,35
Reprises de corrections de valeur sur placements		1 875 940,00	-
Profits provenant de la réalisation de placements		10 198 858,46	11 333 677,30
Total des produits des placements		24 102 024,46	26 683 431,25
Plus-values non réalisées sur placements	11(g)	959 682,70	7 290 518,64
Autres produits techniques, nets de réassurance		5 939 407,35	5 292 718,92
Charge des sinistres, nette de réassurance			
Montants payés			
Montants bruts		-124 707 394,07	-87 245 496,95
Part des réassureurs		2 759 355,78	2 161 499,14
		-121 948 038,29	-85 083 997,81
Variation de la provision pour sinistres			
Montant brut		1 526 168,66	430 481,60
Part des réassureurs		-2 397 121,92	-728 873,07
		-870 953,26	-298 391,47
Total de la charge des sinistres, nette de réassurance		-122 818 991,55	-85 382 389,28

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Compte technique de l'assurance Vie (suite et fin)			
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance			
Provision d'assurance Vie			
Montant brut		-12 342 521,95	-14 063 971,66
Part des réassureurs		-121 873,67	-355 532,93
		-12 464 395,62	-14 419 504,59
Autres provisions techniques, nettes de réassurance		42 533 720,64	-139 919 597,88
Total de la variation des autres provisions techniques, nette de réassurance		30 069 325,02	-154 339 102,47
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance		1 231 290,26	986 351,45
Frais d'exploitation nets			
Frais d'acquisition	27	-8 319 456,03	-4 803 169,55
Variation des frais d'acquisition		-127 739,16	-2 371 638,90
Frais d'administration	11(p), 27	-9 105 470,09	-6 771 342,65
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		977 253,47	720 254,80
Total des frais d'exploitations nets		-16 575 411,81	-13 225 896,30
Charges des placements			
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		-4 729 951,20	-4 008 432,73
Corrections de valeur sur placements		-6 180 504,44	-8 015 892,68
Pertes provenant de la réalisation des placements		-8 997 456,52	-7 957 174,16
Total des charges des placements		-19 907 912,16	-19 981 499,57
Moins-values non réalisées sur placements	11(g)	-105 254 677,62	-43 577 322,07
Autres charges techniques, nettes de réassurance		-185 285,32	-786 919,81
Produits des placements alloués transférés au compte non technique	11(n)	-1 729 473,87	-1 639 767,23
Résultat du compte technique de l'assurance Vie		-904 144,22	379 031,13

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de profits et pertes consolidé au 31.12.2002

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Compte non technique			
Résultat du compte technique de l'assurance Non-Vie		14 094 155,27	13 589 793,90
Résultat du compte technique de l'assurance Vie		-904 144,22	379 031,13
Produits des placements			
Produits des participations		248 208,37	446 480,00
Produits des autres placements			
Produits provenant des terrains et constructions		94 067,23	37 631,59
Produits provenant d'autres placements		16 651 907,45	18 407 342,18
		16 745 974,68	18 444 973,77
Reprise de corrections de valeur sur placements		–	5 287,50
Profits provenant de la réalisation de placements		18 012 167,46	18 906 001,31
Total des produits des placements		35 006 350,51	37 802 742,58
Produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance Vie	11(n)	1 729 473,87	1 639 767,23

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Compte non technique (suite et fin)			
Charges des placements			
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-7 055 901,41	-5 324 770,29
Corrections de valeur sur placements		-21 751 724,72	-16 440 533,24
Pertes provenant de la réalisation des placements		-7 139 760,07	-10 481 133,25
Total des charges des placements		-35 947 386,20	-32 246 436,78
Produits des placements alloués transférés au compte technique de l'assurance Non-Vie	11(o)	2 870 168,20	-634 440,70
Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves	9,21	836 174,52	3 600 996,55
Dotations aux postes spéciaux avec une quote-part de réserves		-5 659 891,11	-1 715 445,02
Autres produits		3 582 068,45	1 338 444,30
Autres charges y compris les corrections de valeur		-99 890,94	-3 040 789,21
Impôts sur les résultats ordinaires		-5 095 408,09	-5 632 762,26
Résultats provenant des opérations ordinaires après impôts		10 411 670,26	15 080 901,72
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		-55 782,27	-788 205,92
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-	318 041,76
RESULTAT DE L'EXERCICE		10 355 887,99	14 610 737,56
dont part revenant au groupe		10 311 629,45	14 610 737,56
dont part revenant aux intérêts minoritaires		44 258,54	-

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2002

Généralités

- 1 Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, («la société») a été constituée le 13 novembre 1998. Le siège social de la société est établi à Luxembourg et la société a principalement pour objet toutes opérations en rapport avec la prise de participations ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de celles-ci.

Présentation des comptes annuels

- 2** La société présente, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise et pour la première fois au 31 décembre 1999, des comptes annuels consolidés et un rapport de gestion consolidé qui sont disponibles au siège de la société.

Certains chiffres au 31 décembre 2001 des postes du bilan, du compte profits et pertes ainsi que de l'annexe ont été retraités afin d'assurer une comparabilité avec les chiffres au 31 décembre 2002.

Techniques et méthodes de consolidation

Règles de consolidation

- 3** Les règles de consolidation ont été établies conformément aux dispositions de la loi du 8 décembre 1994 relative aux comptes annuels et comptes consolidés des entreprises d'assurances et réassurances.

En vue de présenter sur une même base économique les éléments d'actif, de passif, ainsi que les droits et les engagements compris dans les comptes consolidés, des reclassements et des retraitements ont été opérés préalablement à la mise en oeuvre des principes de consolidation proprement dits.

Périmètre et méthodes de consolidation

- 4 (a) Critères pour la consolidation selon la méthode d'intégration globale**

La méthode d'intégration globale est appliquée dans le cas où la possession directe ou indirecte est supérieure à 50,0% du capital et où le conseil d'administration exerce le contrôle sur les organes de gestion de la société.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société-mère chaque élément de l'actif et du passif des filiales en substitution de la valeur d'inventaire de la participation.

Pour la première consolidation, les dividendes des entreprises consolidées ont été portés en diminution de la valeur d'inventaire de ces participations. Le résultat de l'exercice des sociétés consolidées par intégration globale est réparti en parts de la société-mère et en parts des intérêts minoritaires. Les comptes et opérations réciproques ont été éliminés.

4 (b) Critères pour la consolidation selon la méthode d'intégration proportionnelle

Les sociétés significatives sous contrôle conjoint du Groupe et d'une ou plusieurs entreprises externes au Groupe sont intégrées proportionnellement aux pourcentages d'intérêt détenus par le groupe.

La méthode consiste à incorporer, au prorata du capital détenu par le groupe, chaque élément de l'actif et du passif des sociétés concernées.

4 (c) Critères pour la consolidation selon la méthode de mise en équivalence

Toutes les sociétés considérées comme significatives dans lesquelles le Groupe, sans pour autant qu'il y ait contrôle conjoint, détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle entre 20,0% et 50,0% sont mises en équivalence.

Cette méthode consiste à substituer à la valeur d'inventaire des participations dans le bilan de la société-mère la quote-part détenue dans l'actif net des sociétés mises en équivalence.

Dans le compte de profits et pertes de la société-mère, la quote-part de celle-ci dans les résultats réalisés par des sociétés mises en équivalence se substitue aux dividendes perçus.

Ont été exclues de la consolidation les sociétés dont à la date de clôture:

- la possession directe ou indirecte représente moins de 20,0% du capital;
- l'impact, soit en chiffre d'affaires ou en résultat net ou en total de bilan, est négligeable par rapport aux mêmes critères appliqués au groupe.

Date de clôture

- 5 Toutes les sociétés consolidées clôturent leur exercice le 31 décembre de chaque année.



Sociétés prises en compte dans le périmètre de consolidation

6 (a) Filiales consolidées par intégration globale

Société	Adresse	% de détention
Le Foyer Assurances	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
Le Foyer Vie	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
Foyer Re	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
Foyer International	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
Foyer Asset Management	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
Le Foyer, Patrimonium & Associés	28, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg	78,954774%

6 (b) Filiales consolidées par intégration proportionnelle

Société	Adresse	% de détention
Europ Assistance (Luxembourg)	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	49,0%
Le Foyer-ARAG	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	50,0%
Le Foyer Santé	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	50,0%

Pour des raisons prudentielles, les sociétés dans lesquelles le Groupe Le Foyer a un contrôle conjoint ont été consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle, alors que la consolidation selon la méthode de mise en équivalence a été appliquée l'exercice précédent.

Règles d'évaluation

- 7 Les règles d'évaluation des filiales sont similaires à celles de la société-mère et ont été établies dans le même esprit de prudence.

Ecarts de consolidation

- 8 Les écarts de consolidation comprennent les écarts de première consolidation. Les écarts de première consolidation sont déterminés sur base de la valeur d'inventaire des participations lors de leur première intégration dans la consolidation et sont inscrits soit à l'actif du bilan sous le poste « Ecarts d'acquisition » soit au passif du bilan sous le poste « Ecarts de consolidation ». Les écarts de consolidation du passif restent dans les comptes consolidés aussi longtemps que les sociétés concernées sont reprises dans le périmètre de consolidation.

Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

- 9 Les dernières années, les sociétés intégrées dans le périmètre du Groupe ont cédé certains actifs en dégageant des plus-values. Conformément aux dispositions fiscales luxembourgeoises, certaines plus-values ainsi dégagées ont fait l'objet d'une immunisation fiscale. Ces plus-values sont à réinvestir dans les deux ans après leur réalisation.

Les plus-values à réinvestir sont reconnues en consolidation comme « produits exceptionnels » au moment de leur réalisation sans considération d'un impôt différé. Les plus-values à réinvestir sur les biens amortissables sont amorties sur la durée de vie des actifs sous-jacents.

Réserves consolidées

- 10 Les réserves de consolidation comprennent la variation des réserves des sociétés consolidées au courant de l'exercice sous revue, ainsi que d'éventuels transferts internes comme les bénéfices inter-sociétés qui, lors de la consolidation, doivent être retraités au niveau du résultat consolidé.

Résumé des principales politiques comptables

- 11 Les principales politiques comptables adoptées par la société dans la présentation des comptes annuels sont les suivantes :

11(a) Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (€) aux cours de change en vigueur à la date de clôture.



Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en euros (€) aux cours de change en vigueur à la date de transaction.

11 (b) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement au taux de 20,0% par an.

Les frais d'établissement sont intégralement amortis durant l'exercice de leur survenance.

11 (c) Actifs corporels

Les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les actifs corporels dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

Actif corporel concerné	taux %
- constructions	2,0 %
- actifs corporels, autres que matériel informatique	10,0 %
- matériel informatique	20,0 %

Les actifs corporels dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne sont pas amortis.

11 (d) Participations ne faisant pas partie du périmètre de consolidation

Les participations qui ne font pas partie du périmètre de consolidation sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition. Une correction de valeur est actée uniquement si le conseil d'administration considère qu'il existe une dépréciation durable de la valeur des participations. Ces corrections ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les sociétés consolidées par mise en équivalence sont reprises pour un montant égal à la quote-part de la société dans les fonds propres et dans les bénéfices de ces sociétés.

11 (e) Autres placements financiers

Les autres placements financiers, autres que les « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » sont évalués au coût d'acquisition historique.

En cas de dépréciation à la date de clôture, les autres placements financiers, autres que les « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe », font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à cette date.

Ces corrections de valeur sont maintenues, même lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

11 (f) Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants :

- l'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est directement pris en charge au compte de profits et pertes ;
- l'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement n'est pas reconnu en revenu avant l'échéance.

De plus, les corrections de valeur, correspondant à l'écart positif entre le coût d'acquisition amorti ou le prix de remboursement et la valeur de marché, sont maintenues même lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.



“Rocher du Bock”

11 (g) Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance Vie dont le risque est supporté par eux

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance Vie dont le risque est supporté par eux sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture et la variation de la différence entre cette valeur et le coût d'acquisition est présentée au compte technique de l'assurance-vie sous les postes de plus ou moins-values non réalisées sur placements.

La valeur de marché correspond soit à la valeur boursière du placement ou à la valeur à laquelle celui-ci pourrait être cédé, estimée avec prudence et bonne foi.

11 (h) Créances

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

11 (i) Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition sont pris en charge au moment où ils sont exposés, à l'exception des frais relatifs à un produit commercialisé en Allemagne pour lequel les frais sont étalés sur 24 mois.

11 (j) Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre au Groupe d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur base de tables de mortalité admises au Luxembourg.

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Les calculs sont effectués en inventaire.

La valeur actuelle des engagements est calculée par interpolation au mois près.

La valeur actuelle des primes futures tient compte du fractionnement du paiement des primes.

Provision pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Provision pour participation aux bénéfices

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel des primes, effectué sur la base de la performance des contrats.



**Provision pour égalisation**

La provision pour égalisation comprend les montants provisionnés conformément aux dispositions légales ou administratives permettant d'égaliser les fluctuations de taux de sinistres ou de couvrir les risques spéciaux.

Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

Ce poste comprend les provisions techniques constituées pour couvrir les engagements liés à la valeur des investissements effectués dans le cadre de contrats d'assurance Vie, dont la valeur ou le rendement est déterminé en fonction d'un indice ou en fonction de placements pour lesquels le preneur d'assurance supporte le risque.

11 (k) Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance.

Les provisions pour le fonds de pension du personnel incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires.

11 (l) Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

11 (m) Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

11 (n) Produits des placements alloués transférés du compte technique Vie

Les produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance Vie au compte non technique représentent les produits relatifs aux actifs faisant partie du patrimoine libre de l'entreprise.

11 (o) Produits des placements alloués transférés au compte technique Non-Vie

Ces produits représentent la fraction du montant total des produits nets des placements relatifs aux actifs représentatifs des provisions techniques Non-Vie transférée du compte non technique pour permettre une meilleure représentativité du résultat technique des opérations relatives à l'activité Non-Vie.

11 (p) Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéficiaires et des ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

11 (q) Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.



Actifs incorporels

- 12 Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice qui sont des «concessions, brevets et licences» se résument comme suit :

(Chiffres en €)	Concessions, brevets et licences	
	2002	2001
Valeur brute au 01.01.	4 700 897,36	7 022 500,67
Entrées de l'exercice	1 382 677,38	1 050 766,67
Variations du périmètre	12 036,21	-
Transferts de l'exercice	-	1 465 511,77
Sorties de l'exercice	-	-4 837 881,75
Valeur brute au 31.12.	6 095 610,95	4 700 897,36
Corrections de valeur cumulées au 01.01.	-2 506 605,64	-2 029 069,93
Variations du périmètre	-7 312,90	-
Transferts de l'exercice	-	-625 317,52
Corrections de valeur de l'exercice	-756 565,30	147 781,81
Corrections de valeur cumulées au 31.12.	-3 270 483,84	-2 506 605,64
Valeur nette au 31.12.	2 825 127,11	2 194 291,72

Terrains et constructions

- 13 Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(Chiffres en €)	Terrains 2002	Constructions 2002	Total 2002	Total 2001
Valeur brute au 01.01.	7 667 882,90	19 893 395,38	27 561 278,28	27 203 772,66
Entrées de l'exercice	1 887 254,26	66 735,92	1 953 990,18	389 004,70
Sorties de l'exercice	-	-	-	-31 499,08
Valeur brute au 31.12.	9 555 137,16	19 960 131,30	29 515 268,46	27 561 278,28
Corrections de valeur cumulées au 01.01.	-	-8 993 608,81	-8 993 608,81	-8 603 165,79
Corrections de valeur de l'exercice	-	-450 198,59	-450 198,59	-390 443,02
Corrections de valeur cumulées au 31.12.	-	-9 443 807,40	-9 443 807,40	-8 993 608,81
Valeur nette au 31.12.	9 555 137,16	10 516 323,90	20 071 461,06	18 567 669,47

La valeur de marché au 31 décembre 2002 des « Terrains et Constructions » du Groupe s'établit à € 38.838.807,25, net de tous frais, sur base d'une expertise réalisée par le bureau d'experts A.D. van Dijk Consultants.

Placements dans des participations

- 14** Les sociétés suivantes dans lesquelles le Groupe exerce une influence significative n'ont pas été consolidées parce que jugées d'importance non matérielle à la date de clôture. Pour les besoins de la consolidation, la valeur comptable de ces sociétés a été reclassée dans la rubrique des « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement » des Autres placements financiers.

Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.



(Chiffres en €)	% détention Groupe	Capitaux souscrit	Valeur comptable
Immo-Croissance Conseil 69, route d'Esch L-1470 Luxembourg	33,333333%	75 000,00	24 789,35
Luxiprivilège Conseil 19-21, bd Prince Henri L-1724 Luxembourg	50,000000%	75 000,00	38 448,29
Actualux 6, Parc d'activité Syrdall L-5365 MUNSBACH	25,000000%	77 500,00	226 979,17
Gecalux 6, Parc d'activité Syrdall L-5365 MUNSBACH	33,333333%	289 920,00	2 171 161,58
Cogere 6, Parc d'activité Syrdall L-5365 MUNSBACH	33,328334%	6 600 000,00	414 409,81
TOTAL			2 875 788,20
Valeur de marché		en €	2 875 788,20

Autres placements financiers

15 La valeur actuelle au 31 décembre 2002 des postes « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable » et « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » est respectivement € 127.379.767,33 et € 411.717.047,00.

La valeur actuelle du portefeuille-titres est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.

- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Autres prêts

- 16** Les autres prêts sont couverts par une garantie sur la police d'assurance souscrite par l'emprunteur.

Capital souscrit et Primes d'émission

- 17** Les mouvements de l'exercice sur le capital souscrit et les primes d'émission se décomposent comme suit :

(Chiffres en €)	Capital souscrit	Primes d'émission
Au 31.12.2001	44 901 680,00	2 718 301,70
Augmentation de capital (CA du 15 mars 2002)	92 530,00	387 700,70
Au 31.12.2002	44 994 210,00	3 106 002,40

Se basant sur l'autorisation que lui a conférée l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 25 mai 2000, le Conseil d'administration de la société se réunissant le 15 mars 2002 a décidé d'augmenter le capital de la société par une offre en souscription exclusivement réservée au personnel de la société, de ses filiales directes, de ses participations détenues à au moins 33,0% ainsi qu'aux agents d'assurances du Groupe Le Foyer. Par acte notarié daté du 17 mai 2002, il a été constaté la souscription de 18.506 actions nouvelles au prix de € 25,95 entraînant une augmentation du capital souscrit de € 92.530,00 et des primes d'émission de € 387.700,70.

A la date du 31 décembre 2002, le capital souscrit s'élève à € 44.994.210,00 et est représenté par 8.998.842 actions intégralement libérées sans désignation de valeur nominale. Le capital autorisé s'élève à € 74.350.000,00.

Ecarts de consolidation

- 18 Le poste « Ecarts de consolidation » s'élève à € 37.799.786,26 et représente les écarts de première consolidation.

Réserve légale

- 19 Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5,0% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

Réserves consolidés

- 20 Les mouvements de l'exercice du poste « Réserves consolidées » se présentent comme suit :

(Chiffres en €)	2002	2001
Réserve légale	3 111 000,00	2 650 000,00
Autres réserves	10 400 000,00	5 400 000,00
Réserves consolidées	57 093 096,14	51 864 646,28
Résultats reportés	4 979 405,23	8 865 576,08
Total	75 583 501,37	68 780 222,36

Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

- 21 En vertu de l'article 54 LIR, les plus-values réalisées sur les postes suivants ont été immunisées :

(Chiffres en €)	2002	2001
Plus-values réinvesties		
Participations	16 616 212,47	18 655 160,28
Terrains et Constructions	3 604 833,70	3 713 179,30
Sous-Total	20 221 046,17	22 368 339,58
Plus-values à réinvestir au 31.12.	20 950 081,24	13 979 071,24
Total	41 171 127,41	36 347 410,82



57

"Ruines du Château de Pettingen"

L'amortissement de la partie des plus-values immunisées relative aux immeubles est porté en compte de profits et pertes au poste « Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves ».

Ventilation des dettes selon leur durée résiduelle

- 22 Toutes les dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

Résultats de l'activité d'assurance Non-Vie

- 23 La ventilation des principaux résultats de l'activité d'assurance Non-Vie entre assurance directe et acceptation en réassurance peut être présentée comme suit :

(Chiffres en €)	Assurance directe 2002	Acceptation en réassurance 2002
Primes brutes émises	191 538 736,78	162 467,79
Primes brutes acquises	188 374 548,14	155 130,05
Charges de sinistres brutes	-120 448 562,25	42 235,08
Frais d'exploitation bruts	-43 374 617,98	-4 517,92
Solde de réassurance	-11 962 645,29	67 728,55

La ventilation par principaux groupes de branches à l'intérieur de l'assurance directe peut être présentée comme suit :

(Chiffres en €)	Incendie et autres dommages aux biens	Automobile Responsabilité Civile	Automobile Autres branches	Responsabilité Civile
Primes brutes émises	46 725 406,47	44 138 824,70	44 197 000,37	18 078 486,85
Primes brutes acquises	45 751 390,28	44 158 092,13	42 989 157,89	17 279 790,51
Charges de sinistres brutes	-20 073 757,85	-34 645 986,33	-26 430 209,50	-9 396 337,34
Frais d'exploitation bruts	-13 027 746,83	-9 176 943,61	-11 446 513,03	-3 501 394,12
Solde de réassurance	- 7 708 548,50	832 917,92	-681 118,22	-6 398 740,21

Résultats de l'activité d'assurance Vie

- 24 La ventilation des principaux résultats de l'activité d'assurance Vie peut être présentée comme suit :

(Chiffres en €)	Assurance directe		Acceptation en réassurance	
	2002	2001	2002	2001
Primes individuelles	194 256 039,80	271 411 476,59	4 166 412,62	3 482 550,41
Primes au titre de contrats de groupe	11 369 993,43	10 528 676,73	-	-
Primes périodiques	98 536 721,24	90 688 790,22	4 166 412,62	3 482 550,41
Primes uniques	107 089 311,99	191 251 363,10	-	-
Primes de contrats sans participation aux bénéfices	8 121 681,86	10 000 883,49	3 833 099,61	3 204 301,44
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	37 090 891,48	30 498 491,06	333 313,01	278 248,97
Primes de contrats lorsque le risque de placement est supporté par les souscripteurs	160 413 459,89	241 440 778,77	-	-
Solde de réassurance	-3 751 553,67	-5 017 899,45	-	-

Ventilation géographique des primes émises Non-Vie

- 25 Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit € 191.538.736,78 pour l'exercice 2002, se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits.

(Chiffres en €)	2002	2001
Souscription au Grand-Duché de Luxembourg	189 607 158,39	180 658 041,54
Souscription dans d'autres Etats membres de l'UE	1 931 578,39	1 548 664,20
Souscription dans d'autres pays	-	-
Total	191 538 736,78	182 206 705,74

Ventilation géographique des primes émises Vie

- 26** Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit € 205.626.033,23 pour l'exercice 2002, se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits.

(Chiffres en €)	2002	2001
Souscription au Grand-Duché de Luxembourg	46 572 646,87	41 760 385,07
Souscription dans d'autres Etats membres de l'UE	156 643 031,83	239 787 747,12
Souscription dans d'autres pays	2 410 354,53	392 021,13
Total	205 626 033,23	281 940 153,32

Commissions

- 27** Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à € 26.306.601,46 (2001 : € 21.526.793,34) pour l'ensemble des sociétés consolidées et réparti entre les postes de frais d'acquisition et de frais d'administration.

Personnel employé au cours de l'exercice

- 28** Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2002 s'est élevé à 383, représenté par les catégories suivantes :

Catégories	Nombre de personnes	
	2002	2001
Dirigeants	20,5	17,0
Cadres	37,0	38,0
Employés	321,4	294,0
Ouvriers	4,0	4,0
	382,9	353,0

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit:

(Chiffres en €)	2002 Exposés	2002 Imputations	2002 Net	2001 Net
Salaires et traitements	20 015 903,69	-238 768,71	19 777 134,98	17 498 616,99
Autres frais de personnel	6 768 637,53	-13 040,34	6 755 597,19	5 300 334,86
Charges sociales	2 303 725,95	-9 990,60	2 293 735,35	2 032 139,35
	29 088 267,17	-261 799,65	28 826 467,52	24 831 091,20
dont pensions			4 630 736,48	3 423 695,72

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pension à l'égard des anciens membres de ces organes

- 29 Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes supportés au cours de l'exercice 2002 se ventilent comme suit :

	Rémunérations
Organes de direction	€ 3 963 131,30

Crédits et avances accordés aux membres des organes de direction et engagements pris pour le compte de ces personnes

- 30 Les crédits accordés aux membres des organes de direction et engagements pris pour ces personnes se détaillent comme suit :

	Montant restant à rembourser	Taux d'intérêt	Durée
Organes de direction	€ 725 650,20	de 2,5% à 4,75%	4 à 13 ans

Les montants remboursés au cours de l'exercice s'élèvent à € 5.703,36.

Il n'y a pas de nouveaux engagements contractés pour les personnes membres de ces organes durant l'exercice 2002.



“Château de Bourscheid”

Le Groupe Le Foyer a signé en juin 2002, un accord de collaboration avec la Banque Raiffeisen, concrétisé en fin d’année par la création de Raiffeisen Vie.

La commercialisation des produits proposés par Raiffeisen Vie s’appuie essentiellement sur le réseau du groupe bancaire Raiffeisen qui dispose de quelques 60 points de vente dans tout le Grand-Duché.



Avec Le Foyer, faites-vous une idée neuve de l’assurance

Rapport de gestion

Rapport de gestion du Conseil d'Administration de Le Foyer S.A. à l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2003.

Comme lors des deux exercices précédents, la société a procédé en 2002, dans le cadre du capital autorisé, à une augmentation de capital par apport en espèces moyennant offre de souscription réservée au personnel et aux agents d'assurances du Groupe **Le Foyer S.A.**, portant sur un maximum de 75.000 actions nouvelles. Ainsi, le capital social de la société a été porté de € 44.901.680,00 à € 44.994.210,00 par l'émission de 18.506 actions nouvelles, de sorte que le capital social est actuellement représenté par 8.998.842 actions.

Le résultat de l'exercice 2002 se solde par un bénéfice après impôts de € 9,37 millions contre € 9,21 millions en 2001.

Le tableau ci-dessous donne le détail de ces résultats :

(€ millions)	31.12.2002	31.12.2001
Revenus sur participations	9,18	9,17
Le Foyer Assurances	6,27	6,27
Le Foyer Vie	1,65	1,65
Foyer Asset Management	1,26	1,25
Revenus sur titres et sur liquidités	1,21	2,04
Charges (corrections de valeur, intérêts, frais financiers)	-0,57	-1,00
Frais généraux	-0,27	-0,85
Bénéfice avant impôts	9,56	9,36
Impôts	-0,19	-0,15
Bénéfice après impôts	9,37	9,21

Au cours de l'exercice 2002, les dividendes payés à Le Foyer S.A. par les filiales sont pratiquement identiques à ceux versés en 2001.

Les frais généraux baissent en 2002 par rapport à 2001 essentiellement en raison de frais non récurrents en 2001 liés à l'introduction en bourses de Luxembourg et de Bruxelles au cours de l'exercice 2000.



Perspectives

Sous réserve de l'acceptation par les assemblées générales ordinaires des sociétés respectives, il est prévu qu'au premier semestre de l'exercice 2003, **Le Foyer S.A.** touche de ses filiales des dividendes d'un montant de :

(€)	
Le Foyer Assurances	8 250 000,00
Foyer Asset Management	1 050 000,00
Total	9 300 000,00

Affectation du bénéfice

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale de répartir comme suit, le bénéfice disponible de € 14.349.047,00, se composant du bénéfice après impôts de l'exercice de € 9.369.641,77 augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de € 4.979.405,23 :

(€)	
Réserve légale	470 000,00
Réserve impôts fortune imputé	388 000,00
Dividende brut de € 0,85 aux 8 998 842 actions	7 649 015,70
Autres réserves	5 000 000,00
Report à nouveau	842 031,30
Total	14 349 047,00

Si vous acceptez cette proposition, un dividende brut de € 0,85 sera payable, après déduction de la retenue de 20% de l'impôt luxembourgeois sur les revenus de capitaux, à raison de € 0,68 net par action à partir du 15 avril 2003, contre remise du coupon n° 3 :

- au Grand-Duché de Luxembourg : auprès de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat,
- en Belgique : auprès de Petercam S.A.

Luxembourg, le 18 mars 2003

Le Conseil d'Administration

Rapport du Réviseur d'entreprises

Rapport du Réviseur d'entreprises aux Actionnaires de Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.

Nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de « **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.** » pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les Normes Internationales de Révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de « **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.** » au 31 décembre 2002 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 18 mars 2003

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
Réviseur d'entreprises
Représentée par
Luc Henzig et Didier Mouget



Bilan

au 31.12.2002

ACTIF

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	3(c)		
Autres installations, outillage et mobilier		5 652,50	–
Immobilisations financières			
Parts dans les entreprises liées	4	44 350 144,44	41 162 644,44
Participations		226 979,17	976 979,17
Total actif immobilisé		44 582 776,11	42 139 623,61
Actif circulant			
Créances	8		
Autres créances	3(d),5	11 324 416,29	485 248,45
Valeurs mobilières			
Autres valeurs mobilières	3(e)	6 922 700,00	23 750 000,00
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		20 103 890,28	7 603 303,51
Total actif circulant		38 351 006,57	31 838 551,96
Comptes de régularisation		150 509,21	353 354,51
Total de l'actif		83 084 291,89	74 331 530,08

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

PASSIF

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Capitaux propres	6		
Capital souscrit		44 994 210,00	44 901 680,00
Primes d'émission		3 106 002,40	2 718 301,77
Réserves			
Réserve légale	7	3 111 000,00	2 650 000,00
Autres réserves		10 400 000,00	5 400 000,00
Résultats reportés		4 979 405,23	8 865 576,08
Total des capitaux propres		66 590 617,63	64 535 557,78
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour impôts		338 246,34	152 289,10
Dettes	3(f),8		
Dettes envers des établissements de crédit		–	462,51
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		6 242,22	5 202,37
Autres dettes	5	6 779 543,93	429 903,57
Total des dettes		6 785 786,15	435 568,45
Bénéfice de l'exercice		9 369 641,77	9 208 114,75
Total du passif		83 084 291,89	74 331 530,08

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de profits et pertes au 31.12.2002

	Notes	31.12.2002 (€)	31.12.2001 (€)
Charges			
Frais de personnel	9		
Salaires et traitements		3 388,51	–
Charges sociales		383,92	–
Corrections de valeur sur éléments d'actifs			
Corrections de valeur sur participation		–	148 760,00
Corrections de valeur sur autres valeurs mobilières		248 800,00	745 000,00
Intérêts et charges assimilées		35 810,76	70 689,71
Autres charges		274 320,98	842 454,07
Pertes provenant de la réalisation d'actifs		268 287,61	39 540,00
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires		108 344,54	14 986,47
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		77 612,70	137 085,66
Bénéfice de l'exercice		9 369 641,77	9 208 114,75
Total des charges		10 386 590,79	11 206 630,66
Produits			
Produits provenant de l'actif immobilisé			
Produits provenant des immobilisations financières		9 179 931,00	9 169 731,17
100% envers entreprises liées			
Produits provenant de l'actif circulant			
Produits provenant d'autres valeurs mobilières		478 853,96	557 104,37
Autres intérêts et produits assimilés		641 554,82	813 147,00
Produits provenant de la réalisation d'actifs		86 251,01	666 648,12
Total des produits		10 386 590,79	11 206 630,66

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2002

Généralités

- 1 Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, (« la société ») a été constituée le 13.11.1998. Le siège social de la société est établi à Luxembourg et la société a pour objet principalement toutes opérations en rapport avec la prise de participations ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de celles-ci.

Présentation des comptes annuels

- 2** La société présente, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise et pour la première fois au 31 décembre 1999, des comptes annuels consolidés et un rapport de gestion consolidé qui sont disponibles au siège de la société.

La société est en outre incluse dans les comptes consolidés de « **Le Foyer Finance, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, » constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé au 6, rue Albert Borschette à L-1246 Luxembourg et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

Résumé des principales politiques comptables

- 3** Les principales politiques comptables adoptées par la société dans la présentation des comptes annuels sont les suivantes :

3 (a) Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (€) aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en euros (€) aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

3 (b) Frais de constitution et d'augmentation de capital

Les frais de constitution sont amortis intégralement au cours du premier exercice et les frais d'augmentation de capital sont intégralement amortis durant l'exercice de leur survenance.

3 (c) Actif immobilisé

Les actifs immobilisés sont évalués au prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.



En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les actifs immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3 (d) Créances

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivées leur constitution ont cessé d'exister.

3 (e) Autres valeurs mobilières

Les autres valeurs mobilières détenues sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique ou de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart entre la valeur de marché et le coût d'acquisition, sont maintenues à la valeur la plus basse (Beibehaltungsprinzip) même lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3 (f) Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

3 (g) Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Immobilisations financières

- 4 Les parts dans les entreprises liées au 31 décembre 2002 peuvent être résumées comme suit :

	Capital détenu	Coût d'acquisition €	Fonds propres au 31.12.2002 €	Résultat de l'exercice 2002 €
Le Foyer Assurances S.A.	99,999394%	23 175 257,94	83 486 976,20	12 704 369,35
Le Foyer Vie S.A.	99,999394%	7 784 662,72	29 609 433,05	-4 918 857,81
Foyer International S.A.	99,999857%	9 936 780,95	17 912 145,13	626 616,40
Foyer Asset Management S.A.	99,998333%	1 489 442,83	5 144 005,55	1 515 742,03
Le Foyer, Patrimonium & Associés S.A.	78,954774%	1 964 000,00	1 861 568,03	210 302,05
		44 350 144,44		

Autres créances et autres dettes

- 5 Au 31 décembre 2002, les autres créances s'élèvent à € 11 324 416,29 (2001 : € 485 248,45) et comprennent principalement des créances sur des entreprises liées pour un montant de € 3 769,04 (2001 : € -), des créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation pour un montant de € 1 387 327,50 (2001 : € -) ainsi que des titres vendus en instance de liquidation pour un montant de € 9 920 136,99 (2001 : € -).

Au 31 décembre 2002, les autres dettes s'élèvent à € 6 779 543,93 (2001 : € 429 903,57) et comprennent principalement des dettes envers les entreprises liées pour un montant de € 78 267,94 (2001 : € 263 656,31) ainsi que des titres achetés en instance de liquidation pour un montant de € 6 619 756,84 (2001 : € -).

Capitaux propres

- 6 Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

(€)	Capital souscrit	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
Au 31.12.2001	44 901 680,00	2 718 301,70	2 650 000,00	5 400 000,00	8 865 576,08	9 208 114,75
Affectation du résultat						
dividendes						-7 633 285,60
réserves et résultats reportés			461 000,00	5 000 000,00	-3 886 170,85	-1 574 829,15
Augmentation de capital (CA du 15 mars 2002)	92 530,00	387 700,70				
Résultat 2002						9 369 641,77
Au 31.12.2002	44 994 210,00	3 106 002,40	3 111 000,00	10 400 000,00	4 979 405,23	9 369 641,77

Se basant sur l'autorisation que lui a conférée l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 25 mai 2000, le Conseil d'Administration de la société se réunissant le 15 mars 2002 a décidé d'augmenter le capital de la société par une offre en souscription exclusivement réservée au personnel de la société, de ses filiales directes, de ses participations détenues à au moins 33,0% ainsi qu'aux agents d'assurances du Groupe Le Foyer. Par acte notarié daté du 17 mai 2002, il a été constaté la souscription de 18 506 actions nouvelles au prix de € 25,95 entraînant une augmentation du capital souscrit de € 92 530,00 et des primes d'émission de € 387 700,70.

A la date du 31 décembre 2002, le capital souscrit s'élève à € 44 994 210,00 et est représenté par 8 998 842 actions intégralement libérées sans désignation de valeur nominale. Le capital autorisé s'élève à € 74 350 000,00.

Réserve légale

- 7 Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5,0% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle

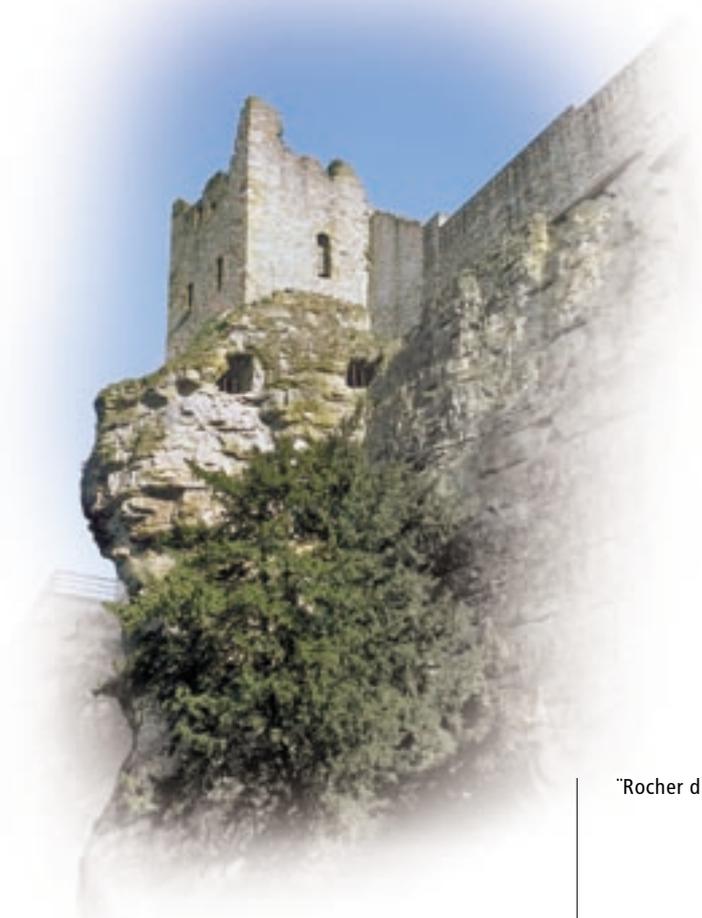
- 8 Toutes les créances et dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

Personnel employé au cours de l'exercice

- 9 La société a temporairement employé une personne au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2002, (2001 : 0).

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit :

(€)	2002	2001
Salaires et traitements	3 388,51	-
Charges sociales	383,92	-
Frais de personnel	3 772,43	-
dont pensions	271,08	-



"Rocher du Bock"

Le Groupe Le Foyer utilise les dernières technologies de l'information pour communiquer avec ses clients et ses partenaires. L'équipe de la cellule e-business met continuellement à jour l'information de son site Internet, www.lefoyer.lu, un des plus visités en matière d'assurances à Luxembourg.



Avec Le Foyer, faites-vous une idée neuve de l'assurance

Le Foyer S.A.

téléfax: 43 83 22

www.lefoyer.lu

Le Foyer Assurances

téléfax: 437 43-257

e-mail: contact@lefoyer.lu

Le Foyer Vie

téléfax: 42 21 44

e-mail: contact@lefoyer.lu

Foyer International

téléfax: 42 88 84

e-mail: foyerinternational@lefoyer.lu

Foyer Re

téléfax: 437 43-257

e-mail: contact@lefoyer.lu

Le Foyer-ARAG

téléfax: 42 15 27

e-mail: arag@lefoyer-arag.lu

Le Foyer Santé

téléfax: 437 43-9876

e-mail: sante@lefoyer.lu

Europ Assistance

téléfax: 42 15 27

e-mail: contact@europassistance.lu

Settler Luxembourg

téléfax: 43 15 22

e-mail: settler@settler.lu

Raiffeisen Vie

téléfax: 26 68 36 22

e-mail: mail@raiffeisen-vie.lu

Foyer Asset Management

téléfax: 42 22 23

e-mail: fam@fam.lu

Le Foyer, Patrimonium & Associés

téléfax: 26 44 03 07

e-mail: lefoyer_patrimonium@lefoyer.lu

Bureau Régional Esch-sur-Alzette

Gérant : Numa GLESENER

téléfax 54 46 27

e-mail: contact@lefoyer.lu

Bureau Régional Ettelbruck

Gérant : Jean-Paul LUCAS

téléfax 81 97 05

e-mail: contact@lefoyer.lu

Le Rapport Annuel de Le Foyer S.A. 2002 est également publié en langue anglaise et peut vous être adressé sur demande auprès de notre Service Financier.

Les comptes détaillés de chacune de nos sociétés faisant l'objet de la présente consolidation sont disponibles auprès de notre Service Financier et vous seront adressés sur demande.

Marcel Dell

Directeur Financier

tél.: 437 43 285

marcel_dell@lefoyer.lu

Conception et Design:

Ertle Design & Artwork

Photographie:

- Collection Marcel Schroeder
- Tony Krier
- Edouard Kutter
- Guy Jourdain
 - © Photothèque de la Ville de Luxembourg
- Photocolor, Dan Lammar
- Robert Theisen
- Ertle Design & Artwork

Impression:

Imprimerie de la Cour Victor Buck

**Nous remercions toutes
les personnes ayant contribué
à la réalisation de ce rapport annuel.**

80 ans